



ADMINISTRATION CENTRALE - ADMINISTRATION PREFECTORALE - ADMINISTRATION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE COLLECTIVITES
LOCALES - TRANSMISSIONS - PROTECTION CIVILE - SAPEURS POMPIERS - POLICE NATIONALE - POLICES MUNICIPALES - SERVICES DIVERS

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2018 - SECTION AUDE -

Le 20 octobre 2018, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur le site de l'Elément Air Rattaché de Narbonne.

Personnalités présentes ou représentées :

Monsieur le Capitaine Antoine LECHEVALIER, Commandant de l'EAR et Commandant de la Place d'Arme de Narbonne, Monsieur Henri SABATIER Vice président interdépartemental de l'AACRMI Gard Hérault Vaucluse représentant Francis SZWEC Président de la même section interdépartementale, Monsieur José FRERE Général de division (2S) et Maire d'Armissan.

Etaient excusés : Monsieur Luc ANKRI Sous Préfet de Narbonne, Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur de l'ONAC de l'Aude, Monsieur le Capitaine LEMMET Commandant la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne, Madame la Commissaire Anissa JALADE, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Narbonne et adjointe à la DDSP de l'Aude, Monsieur Michel ANTICH Président délégué AACRMI pour la région de Toulouse.

La première partie s'est déroulée à la stèle dédiée au Commandant MONRAISSE où la gerbe de l'association a été déposée par le Capitaine Antoine LECHEVALIER, Madame Denise GUILHEM et Monsieur Jacques MARRIGUES.

Dès la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'assemblée était présidée par Antoine RODRIGUEZ, Président Départemental de l'association. Il était assisté de Francis CARETTE, Vice Président de l'association.

Intervention du Président Antoine RODRIGUEZ

Avant tout je voudrais remercier le capitaine LECHEVALIER commandant l'Elément Air Rattaché de Narbonne d'avoir bien voulu nous recevoir dans ses locaux ainsi que pour l'aide matérielle apportée pour la réalisation de cette Assemblée Générale.

Avant d'aborder l'ordre du jour établi, je souhaiterai que nous respections une minute de silence en souvenir de nos camarades adhérents de notre association disparus depuis notre dernière assemblée :

Armand DAYDE, Eric OBINO, Marcel SABATIER, Pierre MARRIGUES, frère de notre président d'honneur Jacques MARRIGUES ici présent.

Nous les avons tous accompagnés vers leur dernière demeure avec nos drapeaux.

Sans oublier nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux morts au service de la République en OPEX. Nous aurons également une pensée pour nos policiers et nos Gendarmes morts en service et

tout particulièrement pour le Lieutenant Colonel BELTRAME, auteur d'une action héroïque lors de la prise d'otage à Trèbes et où malheureusement il a laissé la vie.

Minute de recueillement

Nous allons commencer cette assemblée, je cède la parole au Capitaine LECHEVALLIER qui va nous présenter l'EAR de Narbonne, ensuite nous suivrons l'ordre du jour établi mais avant je vous ferai une synthèse du rapport moral et des résolutions et vœux formulés lors du 47^{ème} congrès national auquel j'ai participé.

Présentation de l'Elément Air Rattaché de Narbonne par le Capitaine Antoine LECHEVALIER.

Rappel de l'Ordre du jour par le Président Antoine RODRIGUEZ :

- Présentation du Rapport d'activité National (Antoine Rodriguez)
- Présentation des vœux- résolutions National (Antoine Rodriguez)
- Présentation du Rapport Moral et d'activité (Francis Carette)
- Présentation du Rapport Financier (Francis Carette)
- Approbation des comptes par les commissaires aux comptes
- Vote des rapports
- Election du bureau
- Questions diverses

Il précise également que le quorum est atteint (24 membres présents et 38 procurations)

Synthèse du rapport moral

A l'instar de nos précédentes Assemblées Générales et au cours de celle-ci, je vais vous faire une synthèse du rapport moral énoncé au cours du dernier congrès et le point autant sur la situation et la vie actuelle de notre Association à l'échelon National.

Tout d'abord notre organe national bénéficie d'une logistique nouvelle et fonctionnelle depuis avril 2017 (déménagement à l'Espace Intériale dans le 9^{ème} arrondissement de Paris)

Suite à la vente des anciens locaux, l'association sur le plan de la trésorerie est capable de faire face et pour de nombreuses années aux obligations procédant des frais de gestion et d'animation et notamment le projet d'une parution annuelle d'un troisième numéro de notre revue avec la mise en place d'une commission de lecture, activée une fois à titre de test et qui a donné entière satisfaction. Cette revue est l'artisan essentiel d'une véritable liaison entre l'ensemble des adhérents.

Nos adhérents au plan national et à ce jour sont au nombre de **1176** mais l'on constate d'année en année une diminution de ce nombre et les causes en sont bien connues ; décès, vieillissement générant désintérêt et désaffection. On constate un faible recrutement mais il relève d'une instillation permanente. C'est pourquoi le bureau national nous demande de nous investir, peu ou prou selon nos possibilités pour ramener des adhésions ne serait-ce qu'en qualité de sympathisant. C'est d'ailleurs parmi ceux-là qu'il est permis d'espérer une aide à titre de porte drapeaux auxiliaires eu égard à l'âge et aux atteintes physiques vécues par de nombreux porte-drapeaux titulaires.

L'AACRMI a été créée pour la meilleure défense de nos droits avec la faveur et l'unicité des actions générées par l'ensemble des associations du monde combattant sous l'égide efficace de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) qui fédère pas moins de 40 associations et qui est un réel soutien pour notre association ainsi que la Fédération MAGINOT.

Concernant nos légitimes revendications, beaucoup reste à faire et notamment en ce qui concerne le conflit d'Afrique du Nord pour lequel nous sommes majoritairement concernés. Force est de constater que bien que nous ayons acquis suite à un combat revendicatif féroce face à l'opposition marquée des représentants des conflits

antérieurs à force de paroles, d'écrits de photos et de citations, tous les combats administratifs ne sont pas gagnés. Cependant nous avons obtenu non sans mal la campagne double et la prise en compte encore officieuse de la période comprise entre le 3 juillet 1962 et 1^{er} juillet 1964 pour l'attribution de la carte du combattant (120 jour de présence)

S'agissant de la campagne double, nous pensons que c'est un véritable leurre.

En effet compte tenu des conditions très restrictives de son attribution.

En effet concernant les fonctionnaires de police, plusieurs simulations ont été faites pour des fonctionnaires qui sont partis en retraite avec des taux de pension entre 72 et 77 %.

Sachant que la période de droits ouverts était comprise entre 8 et 55 jours les camarades demandeurs ne pouvaient se voir attribuer tout au plus qu'une seule annuité à condition encore que le reliquat noté sur l'arrêté de mise à la retraite soit tel pour atteindre avec les nouveaux droits ouverts une période égale ou supérieure à 3 mois. Autrement dit, rien ou presque.

Donc avec les textes actuels on ne peut espérer globalement que de zéro à une annuité ; ce qu'il faudrait c'est mener des négociations percutantes et bien étayées de manière à obtenir par rapport au temps de stationnement passé en AFN la prise en compte de au moins 50% de ce temps ce qui ferait globalement pour l'ensemble des personnels de une à 6 annuité.

Pour terminer, il est souhaité, pour honorer publiquement nos morts civils du maintien de l'ordre qu'ont été les policiers, que soit érigé, dans chaque chef lieu de département, un monument à leur mémoire ; en mémoire des **3267 tués** et **10863** blessés en AFN.

Vœux et Résolutions

Vœux et résolutions adoptés lors du 47^{ème} congrès national des 23, 24, 25, 26 et 27 septembre 2018

A pris acte avec satisfaction de l'annonce de la prise en-compte, dans la Loi de Finance 2019, de la période allant du 1^{er} juillet 1962 au mois de juillet 1964.

Cette mesure nouvelle doit bien entendu concerner les policiers se trouvant en Algérie durant cette période.

Mais restera toutefois particulièrement vigilante sur les modalités réelles de mise en œuvre et d'application dont on peut craindre qu'elles ne soient par trop restrictives.

Constatent qu'au moment où, au plus haut niveau de l'État, il est évoqué d'une part les actions peut-être contestables de l'Armée Française durant la guerre d'Algérie et d'autre part le sort scandaleux réservé aux harkis, il serait anormal que les policiers qui ont servi leur pays dans des conditions de guerre réelle soient oubliés et ne bénéficient pas du même traitement que leurs frères de combat uniquement parce qu'ils ne sont pas militaires.

Rappelle qu'à cette époque là, alors que l'état de guerre était évident sauf pour ceux qui ne voulaient pas le voir, l'État n'a pas hésité à envoyer au « combat » les unités civiles que sont les Compagnies Républicaines de Sécurité les transformant ipso facto en unités militaires.

Rappelle s'il en était besoin, que durant cette guerre, les policiers ont été intégrés dans le dispositif militaire sous commandement militaire.

Constate qu'il arrive un moment où la distinction sur le terrain entre militaire et civil est totalement fictive eu égard à l'unicité de mission (conjointe le plus souvent), à l'unicité du commandement militaire et même à l'unicité de tenue d'uniforme puisque sitôt arrivés en Algérie les personnels des CRS devaient parfaitement revêtir le même uniforme que les militaires.

Demande que ne soit prise en compte en réalité que la position géographique des effectifs pour attribuer aux policiers la campagne double, non pas en fonction de leur unité d'appartenance mais bien en fonction des missions qui leur ont été confiées sous commandement militaire en temps de guerre.

Rappelle qu'il n'y a aucune raison objective pour que les policiers aient un traitement différent des militaires avec lesquels ils ont combattu côte à côte les mêmes ennemis.

Demande donc que la campagne double soit accordée aux policiers ayant servi en Algérie et ce pour la durée totale de leur(s) séjour(s).

Rappelle que durant cette même période de la guerre d'Algérie, des policiers ont été décorés par l'autorité militaire y compris à titre posthume, certains ayant reçu la Médaille Militaire ou la Médaille des Blessés.

Affirme que ces mesures prises à « chaud » démontrent à l'évidence l'assimilation aux militaires de ces policiers et constituent un précédent qu'il serait vain de nier, et

Demande donc que les policiers blessés en action de combat durant la guerre d'Algérie bénéficient du droit de recevoir la Médaille des Blessés qui sera considérée comme un nouveau signe de reconnaissance de la Nation.

Demande pour l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur la reconnaissance de la qualité d'association d'intérêt général afin qu'elle puisse bénéficier des dispositions de l'article 200 du Code Général des Impôts.

S'associe aux revendications présentées par l'ensemble du Monde Combattant et particulièrement l'UFAC et la Fédération Nationale André Maginot relatives à la retraite mutualiste, à l'amélioration de la situation des veuves d'anciens combattants non pensionnées et à l'abrogation du Décret du 20/09/2010, relative à l'attribution de la campagne double, dont l'iniquité génère des discriminations incompréhensibles.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

DIMANCHE 28 JANVIER EN FORET DE BOUCONNE

HOMMAGE A FRANCOIS-VERDIER-FORAIN
Martyr de la Résistance

Dimanche 28 janvier 2018 a été rendu hommage au chef de la Résistance, François Verdier, en présence de centaines d'anonymes, des élus, des personnalités civiles et militaires mais aussi des élèves du collège de Lézat-sur-Lèze en Ariège. Cette cérémonie perpétue l'engagement de François Verdier, en rappelant les valeurs d'une impérative modernité. Elle est comme un flambeau qu'il faut entretenir et transmettre.

François Verdier dirige un magasin de machines agricoles, quand la guerre éclate. Ayant déjà soutenu les Républicains espagnols, le secrétaire fédéral de la Ligue des droits de l'homme va très vite choisir son camp. Il rejoint la Résistance et prend le pseudonyme de "Forain". Puis adhère au groupe Libération Sud, créé à l'automne 1942.

En juin 1943, François Verdier est choisi par le Général de Gaulle pour devenir le chef des Mouvements Unis de la Résistance dans le Sud-Ouest. Il doit conduire à l'unité des groupes, afin de préparer la Libération du pays et l'arrivée des Alliés. Sa tâche est grande : à lui de coordonner les actions comme la réception de parachutages, la préparation de

sabotages, la récupération de matériel, le renseignement, le recrutement, les passages, la gestion quotidienne des résistants passés dans la clandestinité...

Le 13 décembre 1943 il est arrêté par la Gestapo. Conduit à la prison St Michel, il y sera torturé durant 44 jours. Malgré les sévices physiques et les menaces sur sa famille (sa femme sera arrêtée et déportée), François Verdier ne donnera aucune information aux Allemands. Son silence sauvera la vie de nombreux autres. Le 27 janvier 1944, il est abattu en forêt de Bouconne. C'est là que sera érigée une stèle en sa mémoire.

La cérémonie d'hommage s'est terminée par un émouvant discours de Pascal Nakache, président de la Ligue des Droits de l'Homme : « Le verbe résister se conjugue au présent »

Notre association était représentée par Michel ANTICH Président délégué de l'Aude pour la région de Toulouse.

VENDREDI 2 MARS A MONTREDON-DES-CORBIERES

Ce 2 mars 2018, par une belle journée, sous un ciel bleu magnifique, par fort vent, contrastant avec l'épisode neigeux de la veille, plus de quatre-vingt anciens fonctionnaires de la CRS 26, les sympathisants et épouses se sont retrouvés à MONTREDON LES CORBIERES (AUDE)

Voilà déjà 42 ans et l'émotion toujours aussi palpable que tous, ont voulu honorer un des leurs, le commandant Joël LE GOFF, tombé sous les balles des manifestants.

Le Directeur Zonal-Sud des CRS, le Contrôleur Général Bernard REYMOND-GUYADIER, avait fait le déplacement de MARSEILLE, renouvelant ainsi sa promesse de participer, autant que possible, à cette commémoration.

Il a déposé une gerbe à la stèle du Commandant le Goff imité en cela par les Commandants SAISON et CROSNIER.

En cortège, protégés par un impeccable service d'ordre de la gendarmerie, tous ont rejoint la stèle de M. POUYTES, viticulteur atteint mortellement ce même jour sinistre du 4 mars 1976. A chaque fois, après l'hommage aux Morts, a retenti l'Hymne National.

Nous avons remarqué la présence d'un détachement des CRS avec un porte fanion de la CRS 26, les fidèles porte-drapeaux, de M. Antoine RODRIGUEZ, président de l'AACRMI Aude, de Michel ANTICH président délégué AACRMI pour la Haute Garonne, de Francis CARETTE, vice-président de l'AACRMI Aude qui, outre la préparation administrative de la cérémonie, a eu la charge de s'occuper de la technique.

Il y avait également Henri SABATIER, vice-président AACRMI Gard-Hérault-Vaucluse, représentant le Président F.SZWEC et BIGOIN (des Joinvillais) empêchés, le Souvenir Français de SETE, les ACSR et l'AACPN.

Empêchés également nos amis Jacques MARRIGUES Président d'honneur de l'AACRMI Aude, Casimir GARCIA et Jean-Michel DZOUZ (Présidents départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M)

Encore au nombre de 53, tous se sont retrouvés autour d'une bonne table où avant de déguster de succulents mets, le Commandant SAISON a rappelé les origines de ce rassemblement et citant les nombreux collègues décédés au cours des années passées a demandé que l'assistance observe une minute de silence en hommage aux collègues décédés depuis 2017.

Le Contrôleur Général REYMOND-GUYADIER a rappelé son attachement à cette cérémonie et donné quelques nouvelles de l'emploi intensif, au cours de l'année écoulée, des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Un ancien collègue a déclamé une poésie sur les CRS et c'est sous des applaudissements nourris que chacun a pu faire honneur aux mets présentés, laissant la place aux mandibules et aux échanges de souvenirs.

Avec regrets, tous se sont quittés, n'oubliant pas de poser pour une magnifique photo de groupe.

Un grand merci à Jean Paul HUART qui, malgré les années, parvient à contacter le plus grand nombre et à nos amis Gendarmes pour la sécurisation de la zone.

JEUDI 29 MARS 2018 A TREBES

Hommage rendu aux victimes des attentats de Carcassonne et de Trèbes

Jacques MARRIGUES président d'honneur de l'AACRMI Aude et administrateur de l'AACRMI, Antoine RODRIGUEZ président de l'AACRMI Aude, Francis CARETTE vice-président de l'AACRMI Aude, Casimir GARCIA, Claude JEANJEAN, Willy CHASSIN DU BOT et Jean-Michel DZOUZ, porte-drapeaux, étaient présents à la cérémonie républicaine qui s'est déroulée aux arènes de Trèbes en présence des familles des victimes et des autorités, dont trois membres du gouvernement et nombre d'élus de l'Occitanie.

Dans la cathédrale de Carcassonne ont eu lieu les obsèques religieuses du colonel Arnaud BELTRAME. Il a ensuite été inhumé, en toute intimité, à Ferrals-les-Corbières.

Le premier ministre Edouard PHILIPPE, la garde des Sceaux Nicole BELLOUBET et le ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB étaient également, dans l'Aude ce jeudi, pour rendre hommage aux quatre victimes des attentats.

MERCREDI 9 MAI A BAUDRIGUES

Après la cérémonie d'hommage de Carcassonne, les autorités civiles et militaires ont rendu hommage aux martyrs de Baudrigues.

Dans la trouée verdoyante, trois stèles ont été fleuries. L'une portant l'inscription «Ici ont été relevé les corps de 19 martyrs de la barbarie nazie», une autre rendant hommage à Jean Bringer, le chef des FFI et la troisième, en l'honneur d'Aimé Ramond.

Xavier Gay-Heuzey, le directeur départemental de la sécurité publique, a retracé le cheminement du policier résistant Aimé Ramond, chargé des actions contre la milice.

Arrêté et torturé par la Gestapo, le jeune homme de 25 ans ne parlera pas. Ce 19 août 1944 à 9 heures, ses geôliers lui font faussement croire qu'il va être transféré. Alors qu'il réclame une nourriture qui va lui être refusée, Aimé Ramond «y voit un présage funeste». Il grave alors sur les murs de sa cellule son testament rédigé en occitan... À 11 heures, il sera conduit au domaine de Baudrigues. Neuf des seize dépôts sauteront

Le régisseur du domaine s'inquiète auprès des autorités allemandes de l'agitation qu'il constate ce matin-là. L'adjudant-chef allemand lui conseille de partir rapidement car les dépôts de munitions constitués par l'occupant depuis 1942 vont être détruits. La première déflagration se fera entendre à 12 h 45, les explosions se poursuivant jusqu'à 16 heures. Neuf des seize dépôts sauteront.

En se rendant sur les lieux, les policiers de Carcassonne découvriront l'horreur des corps déchiquetés. Les prisonniers transportés ce 19 août 1944 en ce lieu, ont été fusillés avant d'être placés sur les dépôts de munitions. Neuf corps ont été retrouvés, deux femmes et sept hommes, dont ceux de Jean Bringer et d'Aimé Ramond.

«Puissent les jeunes générations ne jamais avoir à connaître la guerre et ses atrocités, mais de s'inspirer en toutes circonstances de ce magnifique exemple de courage et de fidélité aux idéaux de la République», concluait Xavier Gay-Heuzey.

INFO DU 6 OCTOBRE RELEVÉE SUR LE SITE DE L'INDEPENDANT

Martyrs de Baudrigues à Carcassonne : une nouvelle victime identifiée

Un nouveau nom devrait pouvoir être gravé sur la plaque des martyrs dans la clairière de Baudrigues à Carcassonne. Il s'agit de Martin Weil, un alsacien juif né en 1900.

Cette découverte est l'œuvre de Martial Andrieu, qui travaille actuellement sur cette tragédie. Sur son blog, il retrace le parcours de cet homme contraint de gagner le Sud de la France en 1942 et de prendre un pseudonyme, Marcel Martin, alors qu'il s'installe à Béziers. avant d'être incarcéré à Carcassonne, après avoir été arrêté par la Gestapo.

C'est en consultant les archives de justice militaire que Martial Andrieu a pu découvrir ce nouveau nom, qui s'ajoute ainsi aux 13 déjà identifiés, décédés lors de l'explosion du dépôt de munitions par les Allemands, le 19 août 1944.

VENDREDI 22 JUIN EN SOUVENIR DES FUSILLES DE LA CABANE DE BUZET

Le 22 juin 1944, six patriotes buzéquistes étaient fusillés par des soldats allemands. Chaque année la population se regroupe pour une cérémonie devant la cabane où ils furent massacrés.

La commémoration des événements du 22 juin 1944 a connu un tournant particulier cette année, avec la pose d'une plaque qui jalonnait les chemins de la mémoire. Comme l'a indiqué Mme Brigitte Moréno, la présidente de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance, il s'agit d'expliquer aux visiteurs les faits survenus à cet endroit durant la guerre.

Une plaque similaire a été déposée il y a peu de temps à Saint-Pierre-de-Buzet et d'autres sont prévues sur les lieux où des résistants ont été arrêtés ou exécutés : Ambrus, La Tour-d'Avance, Durance.

Ainsi seront matérialisés des chemins de la mémoire dans toutes les régions qui ont connu d'importants faits de résistance. M. le maire de Buzet, Jean-Louis Molinié, a relaté les événements du 22 juin 1944 : dès 7 h, les SS venant d'Aiguillon regroupent sur la place de la Mairie tous les hommes valides.

Ceux qui sont seulement soupçonnés d'appartenir à la Résistance prennent place dans un bus. Un otage buzéquistes sera libéré avant le départ du véhicule. Le curé Laborie, bien que maltraité, parvient également à échapper au pire. Pour les six autres, alignés derrière la maisonnette sur la route de Damazan, c'est la fin : leur dernier regard s'est sans doute porté sur ces vignes et ces pins en haut de la colline.

D'autres événements ont précédé ou succédé cette tragédie avec notamment la déportation de la famille Bagau et de leur domestique. Et de-ci, de-là, quelques autres exécutions sommaires de citoyens.

Devant le nom des six fusillés, une fleur a été déposée par les enfants des écoles, puis une gerbe par le Parti communiste français, les anciens combattants, l'ANACR, la municipalité conjointement avec M. le conseiller départemental, Michel Masset.

On notait la présence du Colonel Lorenzon. La cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts sur la place de la Mairie, avec la remise du diplôme de porte-drapeau à M. Roland Béteu pour ses dix années de service.

Jacques MARRIGUES et Daniel LAFFON représentaient notre section.

COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES NATIONALES

Comme les années précédentes, nous avons participé à toutes les cérémonies officielles sur plusieurs villes et villages. Hormis les villes de Narbonne et de Carcassonne qui restent prioritaires, nous privilégions les cérémonies des communes subventionnant notre section à savoir Armissan, Fleury d'Aude et Salles d'Aude.

Notre association était également présente au forum des associations organisé par la mairie d'Armissan le samedi 1er septembre.

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX

Encore un grand merci à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies, ils sont la vitrine et la mémoire de notre association.

Nous ne le dirons jamais assez et pourtant c'est la réalité, présents à tout moment, debout sans lassitude, présents par tous les temps que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village qui soit, vous êtes toujours là.

Vous êtes toujours fidèles aux fonctions qui sont les vôtres, portant haut les couleurs nationales, rehaussant ainsi avec dignité et prestance les nombreuses cérémonies commémoratives qui rythment la vie républicaine, civique et patriotique de notre Nation.

Votre fidélité, votre dévouement, certes silencieux mais pour autant prestigieux, méritent d'être reconnus et soulignés publiquement.

Soyez en remercié et soyez conscient que vous restez les acteurs essentiels et indispensables de toutes les manifestations patriotiques.

DEVOIR DE MEMOIRE

C'est un sujet récurrent sur lequel nous nous exprimons régulièrement, nous pensons qu'il y a trop de commémorations. Les commémorations publiques ou nationales sont trop nombreuses. Elles atteignent le nombre de 12.

Si ses Anciens Combattants restent les acteurs essentiels du Devoir de Mémoire et sont tous attachés à la nécessité de perpétuer le souvenir du passé, force est de constater qu'étant donné le nombre important de cérémonies, du vieillissement et de la disparition progressive des derniers acteurs des conflits contemporains, on est de moins en moins à commémorer, surtout quand ces cérémonies tombent en semaine.

Cela entraîne une désaffection et une incompréhension de la part d'une très grande majorité de la population et traduit de fait un affaiblissement de la mémoire.

Nous l'avons déjà dit et répété, les Anciens Combattants vieillissent et sont de moins en moins nombreux. Ceux de 14/18 ont disparu, ceux de 39/45 ont aujourd'hui 90 ans, ceux de l'Indochine ont dépassé 80/85 ans et ceux des Djebels avoisinent les 75 ans et plus.

Dans les villes, les rassemblements restent encore possibles mais cela devient de plus en plus difficile et parfois critique dans les villages. Les jeunes et les adultes ne se sentent motivés pour participer aux journées du souvenir des divers conflits. Alors, comme nous le préconisons, ne faudrait-il pas privilégier les grandes dates, le 8 Mai et le 11 Novembre et faire de ces dates des grands moments mémoriels ?

Sans renier aucune souffrance passée ou nul moment glorieux de nos ancêtres, peut-être doit-on considérer que l'Histoire est aussi malheureusement un choix.

Un choix qu'il faut en revanche faire ensemble.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SECURITE

La menace terroriste, toujours prégnante, reste à un niveau très élevée et face à cette menace, nos forces de sécurité et d'intervention demeurent fortement mobilisées.

Afin d'éviter la survenue d'un attentat terroriste et de protéger la population, les institutions et les infrastructures, les autorités publiques œuvrent particulièrement dans trois domaines : la prévention de la radicalisation, le renseignement et la planification.

Les services de renseignements sont fortement sollicités et œuvrent dans la plus grande discrétion à la recherche d'informations les plus fiables et pertinentes possibles car il est vrai que dans la lutte contre les réseaux terroristes, la connaissance et l'anticipation jouent un rôle essentiel.

La police et la gendarmerie nationales contribuent pour beaucoup à l'action préventive et répressive de l'État en la matière et au sein de la police nationale, deux unités d'élite assurent ce type de missions : le RAID et la BRI . Au sein de la gendarmerie nationale, le GIGN est chargé de ce type d'intervention.

Selon la gravité et la complexité des cas, ces unités peuvent être amenées à intervenir conjointement ou en complémentarité.

L'ampleur de cette mobilisation quotidienne n'est pas sans conséquences pour la vie de chacun de ces fonctionnaires et nous tenons ici à réaffirmer, haut et fort, le professionnalisme dont ils font preuve et renouvelons à tous nos collègues, gendarmes, policiers nationaux et municipaux et bien sûr militaires mobilisés dans le cadre Vigipirate, notre soutien sans faille.

Nous tenons à féliciter également tous les sapeurs pompiers, professionnels ou volontaires, nos amis de la Sécurité Civile, de la Douane et plus généralement tous les acteurs professionnels et bénévoles dont la mission est de protéger.

Dernièrement les députés Jean-Michel Fauvergue, ancien patron du RAID et Alice Thourot ont eu pour mission de réfléchir à la définition d'un continuum de sécurité et à l'articulation des interventions respectives des forces de sécurité de l'État, des polices municipales et des entreprises de sécurité.

Ils ont ainsi rédigé un rapport de 78 propositions qui a été remis au Premier Ministre.

Le Gouvernement souhaite à présent engager une concertation approfondie sur l'ensemble de ces propositions, en particulier celles qui nécessiteraient des évolutions législatives.

Il en va ainsi, notamment, des propositions visant à rendre obligatoire l'armement des policiers municipaux sauf décision contraire du maire, à ouvrir l'accès à de nouveaux fichiers de police aux policiers municipaux, à faire évoluer les règles d'armement des agents de sécurité privée, à permettre à ces derniers de constater certaines infractions ou encore à leur transférer certaines missions actuellement exercées par les forces de l'ordre...

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de conduire cette concertation.

RETRAITE DU COMBATTANT

Ont droit à la retraite du combattant à partir de l'âge de soixante ans, les titulaires de la carte du combattant qui sont bénéficiaires :

- 1) de l'allocation de solidarité aux personnes âgées prévue au chapitre V du titre Ier du livre VIII du code de la sécurité sociale ;
- 2) d'une pension d'invalidité au titre du CPMI-VG, indemnisant une ou plusieurs infirmités imputables à des services accomplis au cours d'opérations déclarées campagne de guerre ou d'opérations extérieures ;
- 3) ou d'une pension d'invalidité au titre du code des PMI-VG correspondant à un taux d'incapacité d'au moins 50 %, lorsqu'ils sont titulaires de l'allocation aux adultes handicapés prévue au titre II du livre VIII du code de la sécurité sociale ou de l'allocation simple prévue au chapitre Ier du titre III du livre II du code de l'action sociale et des familles.

La retraite du combattant est incessible, insaisissable, non imposable, non assujettie à la CSG et non réversible au décès de l'ancien combattant. Elle n'entre pas en ligne de compte pour la détermination des droits à l'aide sociale dont pourrait bénéficier l'ancien combattant.

Si l'ancien combattant n'a pas demandé cette retraite alors qu'il était en droit d'y prétendre, il ne pourra solliciter les arrérages que pour l'année en cours et les 3 années antérieures.

La retraite du combattant est depuis le 1er septembre 2017 d'un montant semestriel de 374,40 € et annuel de 748,80 €.

L'indice des PMI-VG est de 14,40 € et la retraite est de 52 points d'indice.

EFFECTIF DE NOTRE SECTION

Entre les décès, les démissions et les adhérents radiés pour défaut de paiement de leurs cotisations, notre effectif se situe maintenant à 100 adhérents. Nous étions 158 en 2015.

Comme je le disais précédemment, le monde des Anciens Combattants vieillit et a du mal à se renouveler. Les nouvelles générations de combattants qui interviennent sur les opérations extérieures ne sont pas attirées par le milieu associatif tel qu'il existe aujourd'hui.

Le monde combattant est complexe, polymorphe et trop fragmenté, entre les actifs et les retraités, les « entre-deux » qui sont encore jeunes mais quand même anciens combattants, ceux de la seconde guerre mondiale, les anciens d'Indochine, d'Algérie...

De nos jours, les OPEX représentent le renouveau du monde combattant malheureusement ils ne viennent pas vers nous et nous, nous n'arrivons pas ou peu à les convaincre.

Que faire pour remédier à cette situation ? Comment les persuader ?

Enfin je vous rappelle qu'il n'est pas obligatoire d'être Ancien Combattant, ni même d'avoir servi sous les drapeaux. La singularité de nos statuts permet l'adhésion de personnes issues de l'Administration Centrale, Préfectorale, Départementale, Régionale, Collectivités Locales, Sécurité Civile, Pompiers, Police Nationale, Police Municipale, Gendarmerie Nationale, Militaires.

Notre association s'adresse en fait à tous les adeptes du « Devoir de Mémoire » mais il faut bien reconnaître qu'il devient de plus en plus difficile de recruter.

BLOG

Le blog continue, tranquillement mais sûrement son chemin, nous sommes sur une moyenne de 850 connexions/mois avec toujours un petit ralentissement en juillet et août, certainement pour cause de congés et des pointes allant jusqu'à 1250 connexions/mois.

PAGE FACEBOOK

La page Facebook de l'A.A.C.R.M.I section AUDE a été créée le 21 octobre 2017 par Christophe BONNET-GIRAUD suite de l'assemblée générale de 2017.

Parmi ses huit membres à ce jour, le groupe compte bien sûr notre président Antoine RODRIGUEZ, le président de la section Sud-ouest Nouvelle Aquitaine Roland DAHAN et la section Gard Hérault Vaucluse.

Outre les actualités relatives à notre association et à nos sections, vous y trouverez des articles ou des reportages sur nos policiers, nos militaires et nos pompiers.

Du devoir de mémoire aux occupations de soldats en OPEX, toutes les parutions glanées ici et là sur les réseaux sociaux sont partagées sur notre page.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, sous le contrôle des administrateurs du groupe. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à l'A.A.C.R.M.I pour être membre de la page Facebook ; toutes les personnes sympathisantes sont les bienvenues.

Quelle soit d'origine spontanée ou sur invitation, chaque adhésion est soumise à l'approbation de notre président ou d'une personne mandatée.

Parlez de notre page autour de vous et n'hésitez pas à consulter nos partages.

DISTINCTIONS

Des demandes de décorations sont en cours, nous sommes toujours en attente des réponses des divers Ministères. Des relances sont effectuées régulièrement.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU BUREAU

Francis CARETTE souhaite cesser les fonctions de secrétaire après cette A.G. mais conserver la fonction de trésorier et la vice-présidence.

Il conviendra donc de pourvoir au remplacement de ce poste au bureau.

Le président Antoine RODRIGUEZ interviendra ultérieurement sur ce sujet.

CONCLUSION

Dans ce rapport moral, je vous ai rendu compte de l'essentiel des actions que nous avons conduites durant l'exercice écoulé.

Nous réitérons tous nos remerciements au Capitaine Antoine LECHEVALIER pour nous avoir permis de réaliser notre assemblée générale sur le site de l'Armée de l'Air.

Concernant le repas de cette année et pour des raisons techniques, il ne peut se faire au cercle messe de la base. Le repas se déroulera à la salle des fêtes d'Armissan servi par un traiteur.

Un grand merci également à nos partenaires pour l'aide matérielle et les subventions accordées à savoir : la mairie d'Armissan, la mairie de Fleury d'Aude et la mairie de Salles d'Aude.

Vous trouverez en annexe le poème de Robert BAUMELA intitulé " La Compagnie ".

RAPPEL DU BUREAU ACTUEL

Président d'Honneur	Jacques MARRIGUES
Président Actif	Antoine RODRIGUEZ
Vice-président	Francis CARETTE
Administration Générale (Secrétariat et Trésorerie)	Francis CARETTE
Conseillers Délégués aux Veuves	Germinal BEUDOT - Simonne CESSAC
Présidents Délégués	Michel ANTICH (31) - Daniel LAFFON (38) - Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Michel PAULIN - Willy CHASSIN DU BOT Romain SANCHEZ - Claude JEANJEAN - Claire COFFINET (Paris)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD
Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté »	

Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Hubert CAZILHAC - Simonne CESSAC - Daniel LAFFON - André MARON - Francis CARETTE - Lydia CARRASSET - Monique AYORA -

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

La gestion financière est parfois ingrate mais n'en est pas moins un passage obligé pour le bon fonctionnement de toute entreprise humaine et notre association en est une.

Je vous ai distribué, en début de séance, les documents nécessaires à cette assemblée dont: le compte de résultat de l'exercice 2018, le bilan arrêté au 1 octobre 2018, l'état de rapprochement entre la comptabilité et la banque, les soldes bancaires au 1 octobre 2018 et les conclusions du rapport des vérificateurs aux comptes.

Je vais donc vous commenter ces chiffres.

Les comptes du Crédit Mutuel laissent apparaître au 1 octobre 2018 un solde créditeur de 2 981,98 € sur le compte courant et 2 408,31 € sur le livret mais compte tenu des chèques encore non débités, le solde réel du compte courant est de 2 131,98. Les total des deux comptes représentent un avoir de 4 540,29 euros.

Les dépenses totales sont de 3 443 € et les recettes totales de 3762 €, soit un bénéfice de 319 € pour l'année 2018.

A l'heure de l'arrêté comptable au 1er octobre 2018 il restait à payer l'assurance et les frais de congrès, non encore reçus à ce jour. Il faut aussi tenir compte de l'achat, exceptionnel, de plaques mortuaires de 810 euros. Mais, dans l'ensemble ces écritures devraient se neutraliser.

Conformément aux statuts de l'association les comptes ont été vérifiés et approuvés par nos deux vérificateurs aux comptes Messieurs Gérard AUGUSTIN et Christophe BONNET-GIRAUD.

Comme vous pouvez le constater, ces comptes sont équilibrés et les commissaires aux comptes en ont certifié l'exactitude.

L'activité financière de notre association est saine et reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de celle-ci.

Toutefois, si notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier il convient, malgré tout, de se préoccuper du nombre décroissant des adhérents qui pourrait, dans un avenir proche, mettre à mal l'assise financière de celle-ci.

Neuf adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2018, malgré une relance.

Enfin, le montant des cotisations 2019 restera identique à 2018, à savoir 25 euros pour les adhérents et 15 euros pour les veuves.

Je vous rappelle que tous les documents comptables sont à votre disposition.

AACRMI - Section Aude

BILAN FINANCIER 2018 - Arrêté au 01 octobre 2018

SOLDES AU		SOLDES
30/09/2017		
BANQUE COMPTE COURANT		1 812,46 €
BANQUE LIVRET		2 390,39 €
CAISSE		- €
TOTAL		4 202,85 €

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COTISATIONS	1 263	2422	
FRAIS BANCAIRES	44		
GERBES	205		
AG 2016 REPAS	805	890	
FRAIS POSTE	316		
PLAQUES MORTUAIRES	810		
SUBVENTIONS		450	
BENEFICE	319		
TOTAL	3 443	3 762	

ASSEMBLEE GENERALE 2018	
TOTAL DEPENSES 2018	3 443
TOTAL RECETTES 2018	3 762
RESULTAT D'EXERCICE 2018	+ 319

SOLDES AU		SOLDE
01/10/2018		
BANQUE COMPTE COURANT		2 131,98 €
BANQUE LIVRET		2 408,31 €
CAISSE		
TOTAL		4 540,29 €

Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur
Section Aude
Commissariat de Police
1, Rue Pierre Benet - 11100 NARBONNE

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
EXERCICE 2017 / 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la mission confiée, les comptes de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur section Aude, portant sur la période du 1er octobre 2017 au 1er octobre 2018 ont été vérifiés.

Tous les documents nécessaires au contrôle ont été mis à disposition. Ainsi, le contrôle a pu être effectué dans de bonnes conditions tout en respectant les principes de diligence généralement admis.

La comptabilité est tenue avec soin et précision et les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, proposition vous est faite d'approuver les comptes de l'exercice référencé tels qu'ils vous sont présentés.

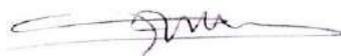
En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

Fait à Narbonne le 4 octobre 2018

Christophe BONNET-GIRAUD



Gérard AUGUSTIN



Le président Antoine RODRIGUEZ reprit la parole et mit au vote les deux rapports qui ont été approuvés à l'unanimité.

Puis, suite au souhait de Francis CARETTE, il demanda si quelqu'un voulait prendre le poste de secrétaire, Madame Marie-Claire STIHLÉ proposa sa candidature pour ce poste.

Candidature approuvée à l'unanimité.

Le président Antoine RODRIGUEZ donna lecture du nouveau bureau issue de cette assemblée.

COMPOSITION DU BUREAU DE L' AACRMI-AUDE APRES L' ASSEMBLEE GENERALE DU 20 OCTOBRE 2018

Président d'Honneur Administrateur National	Jacques MARRIGUES
Président Actif	Antoine RODRIGUEZ
Vice-président	Francis CARETTE
Secrétaire	Marie-Claire STIHLÉ
Trésorier	Francis CARETTE
Conseillers Délégués aux Veuves	Simonne CESSAC
Présidents Délégués	Michel ANTICH (31) - Daniel LAFFON (38) - Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Michel PAULIN - Willy CHASSIN DU BOT Romain SANCHEZ - Claude JEANJEAN - Claire COFFINET (Paris)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD

Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté »

Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Simonne CESSAC - Daniel LAFFON - André MARON - Francis CARETTE - Lydia CARRASSET - Monique AYORA -

Il y eut quelques questions diverses puis le président RODRIGUEZ clôtura l'assemblée puis il invita les membres présents à reprendre leurs voitures et à se diriger vers la salle des fêtes d'Armissan afin de partager le verre de l'amitié et le repas.



LA COMPAGNIE



Quelle était belle ma Compagnie
Enfants du nord d'Occitanie
Je vous revois dans ma jeunesse
Ou êtes vous les C R S

Quelle était belle ma Compagnie
Toi le Breton, le brave Chti
Vous marchiez droit et sans faiblesse
Honneur à vous les C R S

Quelle était belle ma Compagnie
Rassemblement Marseille-Paris
Comme une femme, une maîtresse
Je t'ai aimé ma C R S

Mais de Bastia à Montredon
Notre blessure, j'écris ton nom
Ces Officiers Gradés Gardiens
Ils ne sont pas tombés pour rien
Ces Officiers Gradés Gardiens
Ils ne sont pas tombés pour rien

Elle est si belle la Compagnie
Le temps qui passe la nostalgie
Vous la relève, vous la jeunesse
Portez la flamme et sans faiblesse
Vous serez toujours des C R S
Portez la flamme et sans faiblesse
Vous serez toujours des C R S.



Robert BAUMELA

